

Le présent supplément au diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équivalente de qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par l'attestation de diplôme originale à laquelle ce supplément est annexé. Il devrait être dépourvu de tout jugement d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties devraient être fournies. Lorsqu'une information n'est pas fournie, une explication doit être donnée.

#### 1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1-1- Nom(s) patronymique : **DELPY**  
Prénom : **Patrice, Vincent**  
1-2- Date de naissance : **04 avril 1971**  
Lieu de naissance : **COGNAC (Charente)**  
1-3- Numéro ou code d'identification de l'étudiant

#### 2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : diplôme d'ingénieur du Cnam, spécialité **ELECTRONIQUE**  
2.2. Principaux domaines(s) d'étude couverts(s) par le diplôme : **ELECTRONIQUE**  
2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : **CNAM : Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.**  
2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours : **Cnam**  
2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens : **Français, sauf exception (voir 6-1)**

#### 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : niveau V européen (300 crédits européens ECTS), dernière habilitation en 2000.  
3.2. Cette formation est habilitée par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI), dernière habilitation en 2000.  
3.2. Durée officielle du programme d'étude : Le diplôme d'ingénieur correspond à un cursus équivalent à 10 semestres d'études à temps plein après la fin des études secondaires, dont 4 semestres pour un diplôme de 1er cycle (Diplôme Universitaire de Technologie, Brevet de Technicien Supérieur, Diplôme de Premier Cycle Technique du Cnam...) et 6 semestres de formation d'ingénieur, soit 300 ECTS.  
3.3. Conditions d'accès :  
- diplôme de 1er cycle scientifique ou technique, dans la spécialité ou une spécialité voisine, pour accès au 5ème semestre, ou VAP 85.  
- Accès en cours de cycle par VAE et/ou VES dans les conditions prévues par la loi.

#### 4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études :  
Le diplôme se prépare en formation continue hors temps de travail, soit ou samedi, par unités d'enseignement capitalisables, en parallèle avec une activité professionnelle. La formation est organisée en unités d'enseignement capitalisables, regroupées au sein de modules ECTS (UE).  
4.2. Exigences du programme  
4.2.1. La formation comprend :  
❖ **Un cycle probatoire** permet d'acquérir les savoir et savoir-faire fondamentaux de la spécialité.  
❖ **Un examen probatoire**, palier d'orientation dont l'objectif est de déterminer si l'étudiant a les capacités nécessaires pour devenir ingénieur.  
❖ **Un cycle d'approfondissement comportant** : 4UE scientifiques et techniques de spécialisation dans la spécialité (l'option) du diplôme et 4 UE de management économique et social et de communication pour l'ingénieur.  
❖ **Un test d'anglais** le minimum requis est le **BULATS niveau II**.

❖ **Une expérience professionnelle** d'au moins 3 ans dont 2 ans dans la spécialité validée par un jury national.  
4.2.2. La certification délivrée – sanctionnée par la délivrance d'un diplôme d'ingénieur – vise à permettre à son titulaire d'exercer un métier d'ingénieur dans les contextes et les formes les plus variés. Cette qualification couvre globalement une capacité à résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services, dans des contextes non nécessairement familiers. Cette aptitude résulte d'un ensemble de connaissances techniques d'un part, économiques, sociales et humaines, d'autre part, reposant sur une solide culture scientifique. Elle implique les capacités suivantes :  
❖ Capacité à mobiliser les ressources des sciences de base au niveau confirmé le plus élevé  
❖ Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur :  
❖ Capacité attestée à s'intégrer dans une organisation, assortie d'une maîtrise éprouvée de la communication à des spécialistes  
❖ Capacité à travailler dans un contexte international  
❖ Sensibilisation aux enjeux sociétaux des missions de l'ingénieur  
Capacités spécifiques dans le domaine **ELECTRONIQUE**  
La préparation des diplômés d'ingénieur Cnam pour des adultes en formation continue ou par la VAE, ayant une expérience professionnelle met particulièrement l'accent sur :  
❖ La prise en compte des aspects sociétaux du métier d'ingénieur  
❖ La validation de l'expérience professionnelle dans la préparation du diplôme.  
4.3. Précisions sur le programme : Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

#### Cycle probatoire

Composants électroniques 6 ECTS  
Traitement analogique du signal 6 ECTS  
Traitement numérique du signal 6 ECTS  
Une UE au choix parmi : Systèmes à microprocesseurs 6 ECTS / Conception assistée par ordinateur des circuits /électroniques 6 ECTS /Processeurs de signaux et logique programmable 6 ECTS  
Bases de transmissions numériques (2) 6 ECTS  
Techniques avancées en électronique analogique et numérique (1) 6 ECTS  
Une UE au choix parmi : Signal déterministe 6 ECTS/ Signal aléatoire 6 ECTS /  
Pour les auditeurs souhaitant préparer l'option sécurité: Méthodes d'analyse et de management des risques 6 ECTS /Gestion des situations urgentes et exceptionnelles : vigilance sanitaire, alertes, urgences et crises 6 ECTS